

Bulletin Municipal



Janvier 2024

Conseil Municipal du 27 Janvier 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Bruno MASSIAS JURIEN de LA GRAVIERE, Maire.

Présents : Mme Gabrielle JEANGERARD-NORMAND, Mme Soizic RICHARD, Mme Renée IVON
Mr Bertrand du PASSAGE, Mr Franck THEVENOT, Mr Loïc SAUTREAU

Absents excusés : Mme Jeannine DELVOYE avec pouvoir à Mme Gabrielle JEANGERARD-NORMAND ,
Mr Philippe PICQ avec pouvoir à Mr Bertrand du PASSAGE

- Zone d'accélération des Énergies Renouvelables

Sur la base des informations reçues de la préfecture sur le potentiel d'implantation des énergies renouvelables, la commune doit prévoir des zones d'implantation. Après explications données par Mr le Maire et discussion, le conseil décide de retenir les zones suivantes : toitures et zones entourant les différents hameaux de la commune.



- Collecte et traitement des biodéchets



Depuis le 1er janvier 2024, la loi impose à tous les habitants de disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables soit individuellement soit collectivement.

La CCAVM propose 2 solutions qui peuvent « cohabiter » dans un même village ou hameau :

- Individuellement : un composteur avec une participation financière de 15.00€ et la gestion personnelle du compostage
- Collectivement : des composteurs installés sur la commune avec un agent de la CCAVM chargée du processus de compostage.

Les personnes intéressées par un composteur individuel doivent s'inscrire auprès de Laurence avant le 26/02/2024.

- PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation)

Une enquête publique commencera le lundi 4 mars avec une permanence à la mairie de Merry sur Yonne le mercredi 13 mars de 14h30 à 17h30.



- SDEY (Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne)

Le Conseil accepte que Mr le Maire signe tous documents afférents aux travaux ainsi qu'aux paiements à hauteur des taux fixés.

- Autorisation d'absence pour événements familiaux



Le Maire et le Conseil vont transmettre, pour avis, au Comité Social Territorial du centre de Gestion 89 un projet relatif aux autorisations d'absence du personnel.

- Régime indemnitaire des employés

Mr le Maire rappelle le fonctionnement du régime indemnitaire des employés. Après en avoir débattu, rappelé le travail fourni par chacun, considéré la situation de chaque agent, tenu compte de la période inflationniste actuelle, le Conseil décide, pour 2024, de modifier les IFSE et CIA mensuelles.

- Aménagement du Saussois

Ce projet est réalisé en partenariat avec le département.

LA COMMUNE DE MERRY-SUR-YONNE :

- aménagement d'un parking paysager
- Installation de tables de pique-nique et bancs

LE DÉPARTEMENT :

Travaux sur la RD100 afin de sécuriser la traversée par la création de plusieurs écluses donnant accès aux rochers du Saussois, ainsi que le déplacement du panneau d'agglomération afin de modifier la limitation de vitesse qui passe de 80km/h à 30km/h sur toute la traversée.

Le Conseil autorise Mr le Maire à signer tout document nécessaire aux travaux relatifs à cet aménagement et à déposer des demandes de subventions.



- Problème Église

Il a été constaté que quelques tuiles du clocher (refait en 2019/2020) avaient glissé. Mr Antoine LERICHE, architecte, a été contacté. Il viendra sur place et demandera à l'entreprise d'intervenir.



- Questions diverses

Bibliothèque

Mr le Maire a lu deux courriers reçus concernant la fermeture de la bibliothèque.

Après discussion, le Conseil, tout en regrettant la situation, rappelle que cette dernière est délicate compte tenu du très faible nombre de lecteurs et de l'absence de bénévoles pour assister et bibliothécaires. Les services proposés par la bibliothèque avec une ouverture quotidienne et un accès au numérique

L'accord passé avec Mr le Maire de Châtel permet un accès gratuit à tous les habitants de Merry. Des réponses seront données à ces deux courriers.

A ce sujet, Mr le Maire précise avoir été heurté par l'agressivité des interpellations dont il a été l'objet à l'issue de la cérémonie de ses vœux.



faible nombre de remplacer les de Châtel-Censoir sont attractifs.

A tous les habitants de Merry sur Yonne

Pour éviter des oublis lors des invitations à certaines manifestations telles que le repas des Aînés ou le Noël des enfants, il est demandé aux personnes de + de 70 ans non encore inscrites et aux nouveaux habitants ayant des enfants de se faire connaître en mairie.

- Tour de table



Mr Loïc SAUTREAU : l'absentéisme de certains conseillers devient vraiment pénible

Mme Soizic RICHARD : RAS

Mme Renée IVON : RAS

Mme Gabrielle JEANGERARD-NORMAND : RAS

Mr Bertrand du PASSAGE : nombreuses réunions à la CCAVM. => la valorisation du port de Châtel-Censoir est à l'ordre du jour du prochain Conseil Communautaire

Mr Franck THEVENOT :

- Les travaux de la Fédération des Eaux de Puisaye Forterre, prévus rue des Canes, commenceront le 19/02 => il s'agit de travaux de renouvellement des réseaux et branchements en eau potable nécessitant l'aménagement d'une plateforme vers l'ex-plage pour permettre d'entreposer les matériaux nécessaires aux travaux.
- Des personnes désireuses d'apporter une aide bénévole à la commune seraient les bienvenues ! Merci aux intéressés de se faire connaître !



INTERVENTION



A l'issue du conseil, Mme GALLEGO-BOISSEAU, ayant demandé la parole, a fait remarquer que trop peu conseillers municipaux participaient aux diverses manifestations de la commune et qu'il y avait trop de délégations de pouvoirs pour les séances du conseil municipal. Elle considère que les conseillers n'assistent pas suffisamment le maire et les adjoints.

Quelques dates : Mardi 13 février MARDI GRAS

Mercredi 14 février SAINT VALENTIN

du samedi 17 février au lundi 4 mars VACANCES SCOLAIRES